

# Fiche de données de sécurité

Préparé 10-03-2026  
Révision: (date) -  
Version 1.0

---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

---

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Room Spray BASTIAN warm sunset  
Code produit: 2786701 (50 ml), 2786703 (200 ml)  
UFI: 4U20-4016-W008-P9PN

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:**

Room spray

**Utilisation déconseillée:**

Utiliser uniquement dans les conditions décrites ci-dessus, toute autre utilisation doit avoir lieu en concertation avec le fournisseur.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Société:</b>	<b>Importateur:</b>
DK International Interior A/S	JYSK a/s
Niels Bohrs Vej 45	Soedalsparken 18
DK-8660 Skanderborg	DK-8220 Brabrand
Tlf.: +45 87 81 75 20	Tlf.: +45 8939 7500
www.dkigroup.dk	compliancequality@JYSK.com

**Contact et mail:**

dki@dk-international.dk

**Service responsable:**

Mediator ApS, Centervej 2, DK - 6000 Kolding. Consultant: DH

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.: +33 (0)1 45 42 59 59

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

---

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

L'étiquetage du produit selon le règlement européen 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage n'est pas imposé.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

-

**Mention d'avertissement:**

-

Contient 4-tert-butylcyclohexyl acetate; 3,7-dimethylnona-1,6-dien-3-ol. Peut produire une réaction allergique. (EUH 208)

### 2.3. Autres dangers

-

**Autres remarques:**

-

**Autre**

La produit ne répond pas aux critères applicables pour les substances PBT ou vPvB.

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1.3.2. Substances/Mélanges

Substances	No.-Index / No.-REACH	No.-CAS	No.-CE	Classification-CLP	Poids/Poids %	Note
Propylene glycol	- / 01-2119456809-23-xxxx	57-55-6	200-338-0	-	5 - 15	-
4-tert-Butylcyclohexyl acetate	- / 01-2119976286-24-xxxx	32210-23-4	250-954-9	Skin Sens. 1B,H317	0,1 - <0,5	-
3,7-Dimethylnona-1,6-dien-3-ol	- / -	10339-55-6	233-732-6	Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1;H317, Eye Irrit. 2;H319	0,1 - <0,5	-

Veillez vous reporter au rubrique 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

##### **En cas d'inhalation:**

En cas d'inconfort: Sortir à l'air frais.

Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

##### **En cas d'ingestion:**

Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées.

Consulter un médecin en cas de malaise.

##### **En cas de contact avec la peau:**

Enlever les vêtements souillés.

Laver la peau à l'eau et au savon.

Consulter un médecin en cas de malaise.

##### **En cas de contact avec les yeux:**

Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

##### **Conseils généraux:**

En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin ou aux urgentistes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais.

Des fumées dangereuses se forment en cas d'incendie.

L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent utiliser l'équipement de sécurité approprié.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter et tout contact avec la peau ou les yeux.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer les déperditions avec un chiffon.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter au rubrique 8 pour le type d'équipement de protection.

Se reporter au rubrique 13 pour les instructions sur l'élimination.

# Fiche de données de sécurité

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune exigence particulière.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc.

Conserver dans l'emballage original étroitement fermé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir application, rubrique 1.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition UE (Décret n° 2021-1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021):

-

#### Valeur de la DNEL/PNEC:

##### DNEL Propylene glycol

	Travailleurs	Consommateurs
Inhalation - Chroniques Systémiques	168 mg/m <sup>3</sup>	50 mg/m <sup>3</sup>
Inhalation - Chroniques Locaux	10 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup>

##### DNEL 4-tert-Butylcyclohexyl acetate

	Travailleurs	Consommateurs
Inhalation - Chroniques Systémiques	4,93 mg/m <sup>3</sup>	0,87 mg/m <sup>3</sup>
Cutanée - Chroniques Systémiques	1,4 mg/kg bw/day	0,5 mg/kg bw/day
Orale - Chroniques Systémiques	-	0,5 mg/kg bw/day

##### DNEL 3,7-Dimethylnona-1,6-dien-3-ol

	Travailleurs	Consommateurs
Inhalation - Chroniques Systémiques	3 mg/m <sup>3</sup>	0,74 mg/m <sup>3</sup>
Inhalation - Aigus Systémiques	18 mg/m <sup>3</sup>	4,4 mg/m <sup>3</sup>
Cutanée - Chroniques Systémiques	2,7 mg/kg bw/day	1,4 mg/kg bw/day
Cutanée - Aigus Systémiques	5,5 mg/kg bw/day	2,7 mg/kg bw/day
Cutanée - Chroniques Locaux	1,6 mg/cm <sup>2</sup>	1,6 mg/cm <sup>2</sup>
Cutanée - Aigus Locaux	1,6 mg/cm <sup>2</sup>	1,6 mg/cm <sup>2</sup>
Orale - Chroniques Systémiques	-	0,2 mg/kg bw/day
Orale - Aigus Systémiques	-	1,3 mg/kg bw/day

##### PNEC Propylene glycol

Eau douce	260 mg/L
Intermittent releases (Eau douce)	183 mg/L
Eau de mer	26 mg/L
Sol	50 mg/kg soil dw

##### PNEC 4-tert-Butylcyclohexyl acetate

Eau douce	9,02 µg/L
Intermittent releases (Eau douce)	53 µg/L
Eau de mer	0,902 µg/L
Intermittent releases (Eau de mer)	5,3 µg/L
Sol	0,709 mg/kg soil dw

##### PNEC 3,7-Dimethylnona-1,6-dien-3-ol

Eau douce	0,023 mg/L
Intermittent releases (Eau douce)	0,23 mg/L
Eau de mer	0,002 mg/L
Sol	0,031 mg/kg soil dw

# Fiche de données de sécurité

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est disponible pour ce produit.

### Contrôles techniques appropriés

Se laver les mains après utilisation.

### Équipement de protection individuelle:

#### Protection respiratoire:

Normalement pas requis.

#### Protection des mains:

Normalement pas requis.

#### Protection des yeux/du visage:

Non exigé.

#### Protection de la peau:

Non exigé.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

---

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Liquide
Couleur:	Clair
Odeur:	Odeur parfumée
Point de fusion/point de congélation (°C):	-
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):	-
Inflammabilité:	-
Limites inférieure et supérieure d'explosion (vol-%):	-
Point d'éclair (°C):	> 100
Température d'auto-inflammabilité (°C):	-
Température de décomposition (°C):	-
pH:	7
Viscosité cinématique (mm <sup>2</sup> /s):	-
Solubilité:	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	-
Pression de vapeur:	-
Densité et/ou densité relative:	-
Densité de vapeur relative:	-
Caractéristiques des particules:	-

### 9.2. Autres informations

Aucunes.

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

---

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

### 10.5. Matières incompatibles

Éviter le contact avec des bases fortes.

Éviter le contact avec des agents fortement oxydants.

Éviter le contact avec des acides forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, si le stockage est fait conformément aux recommandations.

# Fiche de données de sécurité

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### **Toxicité aiguë:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Composant	Voie d'exposition	Espèce	Test	Résultat
Propylène glycol	Oral	Rat	LD50	22000 mg/kg bw
Propylène glycol	Inhalation	Lapin	LC50/ 2 Heures	>317042 mg/m <sup>3</sup> air
Propylène glycol	Dermique	Lapin	LD50	> 2000 mg/kg bw
4-tert-Butylcyclohexyl acetate	Oral	Rat	LD50	3,55 mL/kg bw
4-tert-Butylcyclohexyl acetate	Dermique	Lapin	LD50	> 4680 mg/kg bw
3,7-Diméthylnona-1,6-dien-3-ol	Oral	Rat	LD50	5283 mg/kg bw
3,7-Diméthylnona-1,6-dien-3-ol	Dermique	Lapin	LD50	> 5000 mg/kg bw

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

Peut être légèrement irritant.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Peut provoquer une irritation de l'oeil.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Contient 4-tert-butylcyclohexyl acetate; 3,7-diméthylnona-1,6-dien-3-ol. Peut produire une réaction allergique.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### **Cancérogénicité:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### **Toxicité pour la reproduction:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### **Danger par aspiration:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Composant	La durée du test	Espèce	Test	Résultat
Propylène glycol	96 Heures	Poisson	LC50	40613 mg/L
Propylène glycol	96 Heures	Daphnie	LC50	18340 mg/L
Propylène glycol	96 Heures	Algues	EC50	19100 mg/L
4-tert-Butylcyclohexyl acetate	96 Heures	Poisson	LC50	8,6 mg/L
4-tert-Butylcyclohexyl acetate	48 Heures	Daphnie	EC50	5,3 mg/L
4-tert-Butylcyclohexyl acetate	72 Heures	Algues	EC50	22 mg/L
3,7-Diméthylnona-1,6-dien-3-ol	96 Heures	Poisson	LC50	24 mg/L
3,7-Diméthylnona-1,6-dien-3-ol	48 Heures	Daphnie	EC50	23 mg/L
3,7-Diméthylnona-1,6-dien-3-ol	72 Heures	Algues	EC50	13,3 mg/L

## Fiche de données de sécurité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Le potentiel de dégradation des eaux résiduaires.	Test	Résultat
4-tert-Butylcyclohexyl acetate	Oui	EU Method C.4-C	29 Jours 75%
3,7-Dimethylnona-1,6-dien-3-ol	Oui	OECD Guideline 301 F	28 Jours 91%

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Potentiel de bioaccumulation	LogPow
Propylene glycol	Non	-1,07
4-tert-Butylcyclohexyl acetate	Oui	4,8
3,7-Dimethylnona-1,6-dien-3-ol	Oui	3,3

### 12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La produit ne répond pas aux critères applicables pour les substances PBT ou vPvB.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucunes.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Suivant la réglementation sur les déchets, le produit n'est pas classé déchet dangereux. Il est recommandé d'éliminer les restes et déchets par le biais du système communal de collecte des déchets, conformément aux spécifications ci-dessous.

Code-EAK	Description
16 03 06	Déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

### Marquage spécifique:

-

### Emballages contaminés:

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

---

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses par route et par mer, conformément à ADR, IMDG et à IATA.

### 14.1 -14.4.

#### ADR

-

#### IMDG/IATA

-

### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas pertinent.

# Fiche de données de sécurité

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

---

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Sources:**

Limite d'exposition UE ( Décret n° 2021-1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021).

**Autres remarques:**

-

**Restrictions professionnelles:**

-

**Besoins en formation:**

-

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucunes.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

---

Conformément au règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

**Information supplémentaire:****Sources:**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), avec amendements.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE), avec amendements.

Directive 2008/98/CE

ECHA - L'Agence européenne des produits chimiques

**Text complet des Phrases-H citées dans les rubriques 2 et 3:**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH 208	Contient 4-tert-butylcyclohexyl acetate; 3,7-dimethylnona-1,6-dien-3-ol. Peut produire une réaction allergique.

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008:**

-

**Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité:**

REACH: REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals. [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques].

CLP: Classification Labelling Packaging Regulation (Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage). Règlement (CE) n° 1272/2008.

N° CAS.: Numéro du Chemical Abstract Service.

Numéro CE.: Numéro EINECS et ELINCS (voir également EINECS et ELINCS).

DNEL: Dose dérivée sans effet.

PNEC: Concentration(s) prédite(s) sans effet.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

EC50: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

NOEC: Concentration maximale testée à laquelle, dans une étude, aucun effet statistiquement significatif n'est observé dans la population exposée par rapport à un groupe de contrôle approprié.

NOAEL: Dose maximale (ou niveau d'exposition) testée à laquelle il n'y a aucune augmentation statistiquement significative de la fréquence ou de la sévérité des effets nocifs entre la population exposée et un groupe de contrôle approprié; certains effets peuvent se produire à ce niveau mais ils ne sont pas considérés comme nocifs ou précurseurs d'effets nocifs.

**Autre:**

Les informations présentées dans cette fiche de données de sécurité s'appliquent uniquement à ce produit spécifique (mentionné dans la section 1) et ne sont pas nécessairement vraies pour une utilisation avec d'autres produits chimiques/produits.

**Changements ont été apportés dans les points suivants:**

-

**Cette fiche annule et remplace la version:**

-